

Association STATION LUMIERE

VILLA BIANCO
53 Avenue G. DULAC
13600 LA CIOTAT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

EXACT

43 RUE PARMENTIER
BAT B LES TERRASSES DU PORT
13600 LA CIOTAT
0442084642

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	3 170	2 511	659	237	421	177.46
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	149 357	110 449	38 909	40 394	1 486	3.68
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 529		2 529	2 529		
Total II		155 056	112 960	42 097	43 161	1 064	2.47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	34 449		34 449	23 096	11 353	49.16
	Charges constatées d'avance (2)	1 572		1 572	1 072	500	46.68
	Valeurs mobilières de placement	43 520		43 520	57 568	14 047	24.40
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	504		504	504		
	Disponibilités	121 189		121 189	145 573	24 384	16.75
Total III		201 234		201 234	227 813	26 578	11.67
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		356 291	112 960	243 331	270 973	27 642	10.20

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	174 386		166 123		8 262	4.97
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>						
	Autres						
	Report à nouveau	86 493		1 542		88 035	NS
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	2 576		11 192		13 768	123.02
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	48 024		79 772		31 748	39.80
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	10 107		5 506		4 601	83.56
	Situation nette (sous total)	39 869		87 893		48 024	54.64
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	42 071		34 019		8 052	23.67
	Provisions réglementées						
	Total I	81 941		121 912		39 972	32.79
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	18 750				18 750	
	Total III	18 750				18 750	
PROVISIONS	Provisions pour risques	363		363			
	Provisions pour charges						
	Total IV	363		363			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	7 478		7 352		126	1.71
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 615		11 307		1 308	11.56
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	116 338		122 652		6 313	5.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	5 847		7 387		1 541	20.85
	Produits constatés d'avance						
	Total V	142 278		148 698		6 420	4.32
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	243 331		270 973		27 642	10.20

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

148 698

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		50			50	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		7 282	8 958		1 676	18.70
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>						
Ventes de prestations de service		120 303	111 279		9 024	8.11
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		737 183	716 351		20 832	2.91
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public		4 540	520		4 020	773.08
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières			6 250		6 250	100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			3 712		3 712	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			70		70	100.00
Utilisations des fonds dédiés			12 887		12 887	100.00
Autres produits		3 990	3 022		968	32.03
Total I		873 348	863 049		10 299	1.19
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		237 773	224 920		12 853	5.71
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		25 748	25 882		133	0.51
Salaires et traitements		508 241	521 873		13 632	2.61
Cotisations sociales		140 514	168 379		27 866	16.55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		10 049	10 042		7	0.07
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		0	1		1	94.34
Total II		922 325	951 096		28 772	3.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		48 977	88 047		39 071	44.37

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		953		1 829	876	47.91
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III		953		1 829	876	47.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		953		1 829	876	47.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		48 024		86 218	38 194	44.30
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				6 724	6 724	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				278	278	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				6 446	6 446	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		874 301		871 602	2 699	0.31
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		922 325		951 374	29 050	3.05
5. EXCEDENT OU DEFICIT		48 024		79 772	31 748	39.80
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		10 107		5 506	4 601	83.56

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 243 331.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 873 347.80 Euros et dégageant un déficit de 48 024.14- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Station lumière a pour objet d'accueillir, héberger, loger en urgence et produire un accompagnement global à des personnes majeures sans résidence stable et en grande rupture sociale, bénéficiaires du RSA, du chômage, des allocations adultes handicapés, en retraite ou invalide qui sont orientés par des partenaires tels que le SIAO, le 115, la commissionparcours,...

Les missions sont diverses : CHRS, accueil de jour avec service de petite restauration, des sanitaires mis à disposition, lessives, téléphonie avec la présence d'une infirmière une fois par semaine; les appartements femmes et enfant victimes de violences conjugales et accueil en extrême urgence pour un temps court; places et hébergement hivernal; lits halte soins santé; pension de famille, accompagnement et aide alimentaire, réinsertion sociale par l'atelier lumière qui permet au hébergés de reprendre une vie active.

Pour mener à bien ses missions, l'association emploie des éducateurs, des lingères, des cuisiniers, du personnel technique et les hébergés sont pour la plupart logés dans un bâtiment à usage d'habitation et administratif mis à disposition par la municipalité auquel s'ajoutent des appartements loués directement par station Lumière.

Depuis fin 2020 l'Association est également en charge de la gestion d'une pension de famille de 18 logements.

L'équilibre financier s'obtient à la fois par les subventions perçues et par les participations des usagers.

Depuis 2023, l'activité de gestion des places hivernales est intégrée au sein de l'activité du CHRS.

En 2025, a été ajoutée une nouvelle activité de "domiciliation".

RESULTATS COMPTABLES

Les résultats comptables des différents secteurs gérés sont les suivants :

- CHRS : - 7 307,25 euros
- LHSS : - 2 799,25 euros
- Accueil de jour : - 251,67
- Extrême Urgence - Appartements extérieurs : - 11 965,43 euros
- L'atelier Lumière- Ressourcerie : - 49 864,62 euros
- Pension de famille : + 24 788,76 euros
- ALT : - 225,29 euros
- Domiciliation : - 399,39 euros

Total résultat de l'association : - 48 024,14 euros

Les résultats administratifs des deux agréments gérés par l'association s'établissent ainsi :

CHRS

Résultat comptable : - 7 307,25

Dépenses pour Congés payés : + 3 611,67

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Résultat sous contrôle des tiers 2023 : + 8262
Résultat Administratif 2025 Déficit : - 3 695,58

LHSS

Résultat comptable : - 2 799,25
Dépenses pour Congés Payés : + 714,17
Résultat sous contrôle des tiers 2023 : L'autorité de Tarification ne retient pas de résultat
Résultat Administratif 2025 Déficit : - 2 085,08

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A compter du mois d'août 2026, l'association est obligée de passer de la convention NEXEM à la convention collective 66.

La Directrice en poste depuis 2020 est partie à la retraite le 31 janvier 2026 et l'association a accueilli une nouvelle directrice le 19 janvier 2026.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité aux dispositions du Code de commerce, du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, modifié notamment par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi qu'au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2023-03.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations générales complémentaires

Changement de réglementation comptable :

A/ Les reclassements de présentation des comptes 2024 conformément au règlement ANC n° 2022-06

Conformément au règlement ANC n° 2022-06, l'exercice clos en 2025 constitue le premier exercice d'application de ce règlement. À ce titre, le bilan et le compte de résultat des exercices 2025 et 2024 sont établis conformément aux nouveaux modèles et dispositions prévus par celui-ci.

Des ajustements de présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2024 ont ainsi été effectués afin d'assurer la comparabilité et l'homogénéité de présentation entre les exercices 2025 et 2024, conformément aux modèles et dispositions prévus par le règlement ANC n° 2022-06.

La présentation des données comparatives 2024 a ainsi été adaptée afin d'assurer la comparabilité des exercices.

Les principales modifications de présentation portent sur les éléments suivants :

1. Regroupement des produits et charges exceptionnels et changement de définition

Les produits et charges exceptionnels précédemment présentés sur plusieurs lignes distinctes sont désormais regroupés respectivement sur les lignes :

- " Produits exceptionnels " ;
- " Charges exceptionnelles ".

2. Reclassements de certaines lignes du bilan et du compte de résultat

Dans la présentation comparative 2024 du bilan 2025 :

" Les immobilisations en cours sont regroupées avec les avances et acomptes relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles ;

" Les charges constatées d'avance sont présentées au sein de la rubrique " Créances ".

3. Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges

Conformément au règlement ANC n° 2022-06, les postes relatifs aux transferts de charges ont été supprimés.

Les montants présentés en transferts de charges dans le compte de résultat 2024 ont été reclassés dans les postes " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions " figurant en résultat d'exploitation, financier ou exceptionnel selon leur rattachement comptable.

Ces modifications constituent exclusivement des reclassements de présentation destinés à assurer la conformité des états financiers aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06. Elles sont sans incidence sur le résultat net de l'exercice 2024.

B/ Les changements résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06 sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

1 - Produits et charges liés au résultat exceptionnel

Le règlement ANC n° 2022-06 a modifié la définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Pour l'exercice 2025, aucun produit ni aucune charge ne répond à cette définition.

Les charges précédemment présentes en N-1 ont été présentées dans la colonne 2024 des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comme indiqué ci-dessus, pour un montant de 278 euros.

2- La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat

La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice, d'un montant de 6 724 € en 2024 est présentée en produits exceptionnels au compte 777 " Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice ".

Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06, la quote-part des subventions d'investissement de l'exercice 2025, d'un montant de 8 548 €, est désormais comptabilisée au compte 747 et présentée en résultat d'exploitation.

3 - Suppression des transferts de charges d'exploitation

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les transferts de charges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour un montant de 3 712, 21 €, sont présentés sur la ligne " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ", figurant dans les produits d'exploitation, conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06. Conformément à ce règlement, les opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges sont désormais enregistrées selon leur nature économique.

Ainsi, les remboursements de charges de personnel, auparavant comptabilisés au compte 791 " Transferts de charges d'exploitation ", sont désormais enregistrés au compte 649 au titre de l'exercice 2025, pour un montant de 6 998,49 €.

Ce changement de présentation est sans incidence sur le résultat de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 959		638
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 193		539
Installations générales agencements aménagements divers	26 126		6 170
Matériel de transport	63 353		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 339		2 276
TOTAL	141 010		8 985
Prêts, autres immobilisations financières	2 529		301
TOTAL	2 529		301
TOTAL GENERAL	146 499		9 923

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		427	3 170	3 170
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 731	36 731
Installations générales agencements aménagements divers			32 296	32 296
Matériel de transport			63 353	63 353
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		638	16 977	16 977
TOTAL		638	149 357	149 357
Prêts, autres immobilisations financières		301	2 529	2 529
TOTAL		301	2 529	2 529
TOTAL GENERAL		1 366	155 056	155 056

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 722	217	427	2 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		28 587	1 687		30 273
Installations générales agencements aménagements divers		16 769	2 162		18 931
Matériel de transport		39 922	5 701		45 623
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 339	283		15 622
TOTAL		100 616	9 832		110 449
TOTAL GENERAL		103 338	10 049	427	112 960
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	217				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 687				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 162				
Matériel de transport	5 701				
Matériel de bureau informatique mobilier	283				
TOTAL	9 832				
TOTAL GENERAL	10 049				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	166 123		8 262	0-	174 386
Report à nouveau	1 542		79 772-	8 262	86 493-
Excédent ou déficit de l'exercice	79 772-	79 772		48 024-	48 024-
Situation nette	87 893		87 786-	39 762-	39 869
Subventions d'investissement	34 019		16 600	8 548	42 071
TOTAL I	121 912	79 772	54 910+	31 215-	81 941

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation Projet PAir Aidant					18 750	18 750	18 750
					18 750	18 750	18 750
TOTAL					18 750	18 750	18 750

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 529	0	2 529
Personnel et comptes rattachés	257	257	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	891	891	
Débiteurs divers	33 301	33 301	
Charges constatées d'avance	1 572	1 572	
TOTAL	38 550	36 021	2 529

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	7 478	13	7 491	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 615	12 615		
Personnel et comptes rattachés	51 373	51 373		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 802	63 802		
Autres impôts taxes et assimilés	1 163	1 163		
Autres dettes	5 847	5 847		
TOTAL	142 278	134 787	7 491	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau & informati	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	32 517
Total	32 517

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Solde subvention Conseil Régional 2023	5 000
Solde subvention Conseil Régional 2024	306
Participations des usagers	1 612
Redevances occupation Pension de Famille	1 488
Financement formation OPCO SANTE	3 850
Solde subvention Conseil Régional 2025	10 000
Solde subvention Pair Aidant Fondation pour le Logement	10 000
Indemnités journalières prévoyance	261
Total	32 517

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	71 754
Autres dettes	5 847
Total	77 600

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes provisionnées congés payés à payer	49 926
Charges sociales à payer sur dette provisionnée congés payés	21 828
Factures Electricité et gaz 12/2025	4 590
Participation Banque alimentaire 12/2025	50
Maintenance photocopieur 12/2025	87
Loyers 12/2025	917
Redevance spéciale déchets 4t2025	202
Total	77 600

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 572
Total	1 572

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES AVANCE-			
- PUBLICITE	64		
- MAINTENANCE	518		
- LOCATION MOBILIERE	500		
- LOYER ACEUIL DE JOUR	490		
Total	1 572		

Subventions d'équipement

Au cours de l'exercice, l'Association a perçue :

- une subvention d'équipement d'un montant de 6 000 euros concernant l'équipement de climatisation la pension de Famille a été versée par la Fondation pour le Logement.

- une subvention de 10 600 euros accordée par la Fondation VINCI initialement destinée au financement de travaux de climatisation elle aussi. A la suite d'une réorganisation du projet, et après accord du financeur, cette subvention a été affectée à d'autres travaux et aménagements nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Au titre de l'exercice 2025, un montant de 1 947,80 € a été utilisé pour les travaux de l'accueil de jour. Le solde restant à utiliser, soit 8 652,20 €, est destiné à financer l'aménagement du bureau de la psychologue, l'aménagement des espaces extérieurs, ainsi que des travaux d'amélioration de la cuisine et de la salle à manger du CHRS.

Les subventions antérieurement perçues ont fait l'objet d'une reprise au résultat pour un montant de 8 547,71 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Dotation globale CHRS financée par la DDETS	316 753
Dotation globale LHSS financée par l'ARS PACA	125 378
Subvention Accueil de jour financée par la DDETS	62 868
Subvention Pension de Famille financée par la DDETS	128 115
Dotation ALT financée par la DDETS	32 216
Subvention Femmes victimes de violence financée par la Régio	5 306
Subvention accueil de jour financée par le Conseil Régional	3 000
Subvent° Appartement Femme-enfant financée par la Métropole	2 000
Subvention fonctionnement financée par la Ville de La Ciotat	30 000
Subvent° Contrat de ville Appartement femme-enfant / Comm Cio	3 000
Subvent° Contrat de ville Atelier Lumiere / Commune La Ciotat	8 000
Subvention atelier financée par C.départemental	5 000
Subvention Domiciliation financée par le DDETS	5 000
Subvent° Femmes victimes de violence financée par C.Départem	2 000
Total	728 636

Rémunération des dirigeants

conformément aux dispositions de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat et à l'engagement éducatif qui imposent aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et qui reçoivent un montant de subventions supérieur à 50 000 euros, la publication dans leur compte financier des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Dans la situation de l'Association il a été décidé de ne pas publier les sommes versées aux cadres dirigeants bénévoles et salariés, aucun cadre n'ayant le pouvoir d'engagement de l'association et aucune rémunération ni avantage en nature n'ayant été accordés aux administrateurs.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	14
Total	16

Valorisation des contributions volontaires

Les dons en nature correspondent au partenariat avec "Carrefour" concernant la distribution de denrées alimentaires. La valeur estimée pour 2025 d'un montant de 35 808 euros et représentent 6 214 repas, 1491 petits déjeuners et 1504 cafés.

La mise à disposition de biens et services correspond aux locaux municipaux pour une valeur de 33990 euros ainsi qu'aux opérations de vérifications évaluées à 453 euros.

La consommation de fluides (eau, électricité et chauffage) pris à charge par la municipalité a été estimée à la somme globale de 13 962 euros.

La participation des bénévoles a été évaluée à un montant de 4 970 euros pour l'année 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

le montant évalué au 31/12/2025 du coût de départ à la retraite de la Directrice en titre de
l'association s'élève à la somme de 61 228 euros, charges comprises.
La date de départ a été effective au 31 janvier 2026.

Le 29/05/2026
cécile PANON - Présidente

Cécile PANON

